



SOMMAIRE

Nouveaux locaux du BIPEA	p.1
Assemblée Générale 2014	p.1
Nouveau circuit interlaboratoire « VINAIGRE »	p.2
Code édition 2014-2015	p.2
Des essais interlaboratoires personnalisés	p.2
Evènements	p.2
Deux types d'EIL Pesticides	p.3
Vos informations normatives	p.4

NOUVEAUX LOCAUX DU BIPEA

Le 30 juin 2014, le BIPEA a déménagé à Paris : CAP 18 - 189 rue d'Aubervilliers, 75018 Paris.

Depuis de nombreuses années, le BIPEA connaît une croissance régulière ; en 10 ans, plus de 1000 laboratoires nous ont rejoints. Le déménagement du BIPEA s'est par conséquent, montré indispensable pour poursuivre le développement de nos activités.

De nouveaux espaces de travail pour répondre au développement du BIPEA.

Ce déménagement permet de répondre à ce développement par l'aménagement de locaux plus grands et d'espaces mieux organisés.

Ce site mixte comprend une partie bureaux et une partie activité. Les zones d'activité ont été aménagées de façon à optimiser le circuit de fabrication de nos échantillons : de la réception des matières premières jusqu'à l'expédition des échantillons aux laboratoires, en passant par la fabrication et le contrôle d'homogénéité.

Ces aménagements nous ont également permis d'adapter les espaces de fabrication en fonction des différents types de matrices et analytes.

Paris, une proximité pour tous.

La situation géographique de ces nouveaux locaux a été un facteur de recherche important. Situé à Paris, le site CAP 18 offre une meilleure accessibilité aux adhérents et collaborateurs :

- ▶ Transport en commun : Métro (7, 12), Bus (35, 54, 60), Tram T3b,
- ▶ Voiture : Places de parking disponibles.

Le site CAP 18 permettra d'absorber la croissance du BIPEA pour les 15 prochaines années.

CARACTÉRISTIQUES

- Site mixte sur 2 étages

- **Superficie totale : 1545 m²**
superficie bureaux : 280 m²
superficie laboratoires : 1265 m²

- 2 quais de chargement

- Site sécurisé

- 2015 : Ouverture de la Gare RER E « Rosa Parks »



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

L'assemblée Générale Ordinaire du BIPEA se tiendra le jeudi 4 décembre 2014 dans les locaux d'Eurosites La Chapelle à Paris 18ème.

La matinée sera dédiée à la présentation des comptes rendus d'activité et financier ainsi qu'au rapport des commissaires aux comptes. Dans l'après midi, nous aurons le plaisir de vous faire découvrir nos nouveaux locaux.

Une invitation vous sera envoyée prochainement.

N'hésitez pas à vous inscrire par email auprès de Mme Penelet : fpenelet@bipea.org .

NOUVEAU CIRCUIT EXPÉRIMENTAL « VINAIGRE »

Dans le cadre de notre politique de développement et pour répondre aux besoins de nos membres, nous mettons régulièrement en place de nouveaux circuits.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un nouveau circuit de comparaisons interlaboratoires : « **Vinaigre** ». Ce circuit expérimental prévu en 2015 sera composé de deux essais. Les détails techniques figurent ci dessous :

- ▶ Planning : **un essai en Janvier 2015 et un essai en avril 2015**
- ▶ Matrice : **Vinaigre de vin blanc, Vinaigre de vin rouge (0,75 cl)**
- ▶ Critères : **Acidité totale** (en acide acétique), **Acidité fixe** (en acide acétique), **Acidité volatile** (par calcul), **Teneur en alcool résiduel**, **Extrait sec total**, **Cendres**, **Substances réductrices non volatiles**, **Dioxyde de soufre total**, **Dioxyde de soufre libre**, **Acide ascorbique total**, **Chlorures** (exprimé en ion Cl^-), **Sulfates** (exprimé en ion SO_4^{2-}), **Cuivre**, **Zinc**, **Fer**, **Plomb**, **Lithium**, **Mercure**, **Acétoïne**, **Détermination du méthanol**, **des alcools supérieurs et acétate d'éthyle**, **Masse volumique à 20°C**.
- ▶ Méthode : **OIV**.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce programme ou recevoir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter notre service commercial par téléphone +33.1.40.05.26.42 ou par email shellali@bipea.org.

DES ESSAIS INTERLABORATOIRES PERSONNALISÉS

Le BIPEA est à même d'organiser des essais interlaboratoires personnalisés pour un organisme tiers ou groupe de laboratoires, sous conditions.

Parallèlement à son activité d'organisateur d'essais réguliers et fournisseur de matériaux de référence externes, le BIPEA vous propose de **customiser vos essais d'aptitude afin de répondre aux mieux à vos demandes spécifiques**. Ils permettent ainsi d'évaluer votre performance sur des matrices et paramètres plus ciblés.

Dans cette optique, nous pouvons effectuer toute demande relative à l'organisation d'un EIL : **de la fabrication des échantillons au traitement statistique, et dans des domaines variés** (agroalimentaire, environnemental, pétrolier, cosmétique, pharmaceutique, médical...)

Ces essais sont effectués en conformité avec les normes ISO 17043 et 13528.

Pour des informations complémentaires, nous vous invitons à joindre notre service commercial : commercial@bipea.org.

CODE EDITION 2014-2015

Votre nouveau code édition est **disponible directement depuis votre espace adhérent**.

Pour rappel, ce code est changé chaque année en début de campagne et **permet d'identifier vos résultats dans les rapports de comparaisons interlaboratoires**.

Pour l'obtenir, connectez vous sur notre site www.bipea.org, rubrique « Espace Membre ».

Vous pouvez également contacter notre service commercial : commercial@bipea.org

EVÈNEMENTS

Dans le cadre de notre développement en France et à l'international, nous participons régulièrement à des salons / workshop dans les domaines analytiques.

Nous serons présents aux salons suivants :

- ▶ Pollutec Casablanca (Maroc) du 15-18 oct. 2014
- ▶ India LabExpo Hyderabad (Inde) du 6-8 nov. 2014
- ▶ Pollutec Lyon (France) du 2-5 déc. 2014.

Notre présence à ces manifestations permet d'augmenter le nombre de participants et ainsi de conforter notre représentation à l'international. Nous augmentons ainsi la confiance à nos essais d'aptitude. C'est aussi un lieu privilégié pour échanger avec les laboratoires concernant leurs besoins et répondre aux questions de nos membres.

Nous serons ravis de vous rencontrer !



DEUX TYPES D'ESSAIS EN PESTICIDES

Le Bipea organise des essais d'aptitude sur les pesticides en matrices alimentaires. Deux circuits vous sont proposés :

- ▶ Le circuit « 19 - Pesticides »,
- ▶ Le circuit « 66 - Multirésidus de pesticides ».

Ces deux circuits proposent les mêmes matrices : Fruits et agrumes, Céréales, Légumes, Produits gras, Vins et Miels. La différence réside dans l'objectif de l'essai et dans les informations qui vous sont fournies dans le rapport de comparaisons interlaboratoires.

Le circuit 19 – Pesticides : Mesurande et signal

Le circuit « 19 – Pesticides » correspond à la quantification des pesticides les plus fréquemment rencontrés dans le type de matrice choisi.

L'essai correspond à l'objectif général de la norme ISO 13528, «Méthodes statistiques utilisées dans les essais d'aptitude par comparaisons interlaboratoires», à savoir de déterminer des performances de laboratoires relatives à des essais avec un mesurande clairement défini (par exemple, le cyhalothrine-lambda en mg/kg) et des données quantitatives.

Le circuit 66 – Multirésidus de pesticides : des informations qualitatives en plus

Le circuit « 66 – Multirésidus de pesticides » correspond à la recherche en aveugle des pesticides présents dans l'échantillon fourni. Dès lors, le mesurande est plus flou, puisque l'on ne précise pas au participant le nom de la molécule à mesurer.

Dans ce cas, l'essai s'assimile dans un premier temps à un essai de type qualitatif, pour les molécules détectées.

Pour les molécules quantifiées, les règles de jugement du circuit 19 – Pesticides s'appliquent afin de fournir une évaluation de la performance sous forme d'un signal d'avertissement ou d'action au participant.

Toutefois, pour la partie qualitative, les informations disponibles sont très importantes pour le laboratoire. Elles couvrent trois axes :

- ▶ **Nombre d'identifications**
 - Combien de molécules ont été recherchées,
 - Combien de molécules ont été identifiées.

Ce constat permet au laboratoire d'afficher des informations sur sa capacité à identifier toutes les molécules présentes dans l'échantillon.

- ▶ **Limites de quantification**
 - Combien de molécules ont été détectées mais non quantifiées, avec les valeurs des limites de quantification.

Ce constat permet au laboratoire d'afficher des informations sur sa capacité à quantifier les molécules présentes, au regard des objectifs de ses clients.

- ▶ **Qualité de l'identification**
 - Les molécules réellement présentes dans l'échantillon correctement retrouvées par un participant,
 - Les molécules non présentes dans l'échantillon trouvées par erreur par un participant.

Ce constat permet au laboratoire d'afficher des informations sur sa capacité à bien identifier les molécules (pas de faux positif, ni de faux négatif).

Des circuits complémentaires

Ces deux circuits sont très complémentaires car ils comportent des objectifs différents.

Le circuit « 19 – Pesticides » avec une fréquence de 3 à 6 essais par type de matrice et par an permet à chaque laboratoire d'évaluer sa compétence à quantifier des pesticides connus, présents dans l'échantillon.

Le circuit « 66 – Multirésidus de pesticides » avec une fréquence de 1 essai par matrice tous les deux ans, permet à chaque laboratoire de vérifier sa capacité à détecter, à identifier et à quantifier sans erreur, tous les pesticides présents dans l'échantillon.

VOS INFORMATIONS NORMATIVES

Le domaine de la qualité étant en perpétuelle évolution, nous vous livrons le condensé des efforts de normalisation de ces derniers mois selon l'officiel des normes du magazine Enjeux n°347 et 348. Les différentes normes sont classées par circuit. Cette information normative n'a pas la prétention d'être exhaustive.

EAUX

ISO 5667-6:2014 IS Juil. 2014 : Qualité de l'eau - Échantillonnage - Partie 6 : lignes directrices pour l'échantillonnage des rivières et des cours d'eau.

ISO 17289:2014 IS Juil. 2014 : Qualité de l'eau - Dosage de l'oxygène dissous - Méthode optique à la sonde.

NF EN ISO 12010 HOM Juin 2014 : Qualité de l'eau - Détermination des alcanes polychlorés à chaîne courte (SCCP) dans l'eau - Méthode par chromatographie gazeuse-spectrométrie de masse (CG-SM) avec ionisation chimique négative (ICN).

TERRES

NF EN ISO 10693 HOM Juin 2014 : Qualité du sol - Détermination de la teneur en carbonate - Méthode volumétrique.

ISO 14388-1:2014 IS Août 2014 : Qualité du sol - Méthode de comptage acide-base pour les sols sulfatés acides - Partie 1 : introduction et définitions, symboles et acronymes, échantillonnage et préparation des échantillons.

ISO 14388-2:2014 IS Août 2014 : Qualité du sol - Méthode de comptage acide-base pour les sols sulfatés acides - Partie 2 : méthode de sulfato réduction au chrome.

ISO 14388-3:2014 IS Août 2014 : Qualité du sol - Méthode de comptage acide-base pour les sols sulfatés acides - Partie 3 : méthode par oxydation au peroxyde en suspension combinée à l'acidité et aux sulfures (SPOCAS).

ALIMENTATION

ISO 17758:2014 IS Juin 2014 : Poudre de lait instantanée - Détermination de la dispersibilité et de la mouillabilité.

ISO 12228-1:2014 IS Juil. 2014 : Détermination de la teneur en stérols individuels et totaux - Méthode par chromatographie en phase gazeuse - Partie 1 : corps gras d'origines animale et végétale.

ISO/TS 17383:2014 TS Sept. 2014 : Détermination de la composition des triacylglycérols des corps gras - Détermination par chromatographie en phase gazeuse sur colonne capillaire.

NF EN 14164 HOM Juil. 2014 : Produits alimentaires - Détermination de la teneur en vitamine B6 par chromatographie liquide haute performance.

NF EN ISO 6883 HOM Juin 2014 : Corps gras d'origines animale et végétale - Détermination de la masse volumique conventionnelle (poids du litre dans l'air).

NF EN ISO 29841 HOM Juil. 2014 : Corps gras d'origine végétale - Détermination des produits de décomposition des chlorophylles a et a' (phéophytines a, a' et pyrophéophytines).

NF EN ISO 12872 HOM Juil. 2014 : Huiles d'olive et huiles de grignons d'olive - Détermination de la teneur en 2-glycéryl monopalmitate.

NF EN ISO 12873 HOM Juin 2014 : Huiles d'olive et huiles de grignons d'olive - Détermination de la teneur en cires par chromatographie en phase gazeuse sur colonne capillaire.

BIPEA

Organisateur d'essais de comparaisons interlaboratoires en physico-chimie et microbiologie depuis 1970
(grains, meunerie, alimentation animale, environnement, boissons, produits alimentaires, produits solaires)

CAP 18 - 189 rue d'Aubervilliers - 75018 Paris - France
Tél : +33(0)1.40.05.26.30 - Fax : +33(0)1.42.09.26.85
contact@bipea.org - www.bipea.org